

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 55 (1910)
Heft: 2

Artikel: Les manœuvres de la 2me division en 1909
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LV^e Année

N^o 2

Février 1910

Les manœuvres de la 2^{me} Division en 1909.

(Dufour 1 : 100 000, f. XII.)

Dans la journée du 28 septembre, l'armée rouge supposée a refoulé l'armée bleue jusque sur la ligne Morat-Kl. Bösingen. La brigade Römer occupe le défilé entre le lac de Morat et celui de Neuchâtel, pour barrer ce passage à l'ennemi. La position, dont la cote 582, à l'extrémité sud-ouest de la longue colline de Charmontel, constitue le point culminant est mise en état de défense.

La brigade Weissenbach a suspendu sa poursuite vers le soir et s'est installée au stationnement sur le plateau de Gletterens. L'une et l'autre brigades occupent des cantonnements d'alarme et l'une et l'autre ne tardent pas à déterminer la ligne des avant-postes de leur ennemi. Celle de la brigade Römer s'étend de Portalban-dessous à la bifurcation de Villars-St-Aubin-Villars-Avenches, en passant par Delley et la cote 506 à l'ouest de « les Friques » ; celle de la brigade Weissenbach de la lisière Nord de St-Aubin à Portalban-dessus.

Le stationnement de la brigade 4 est le suivant :

R. J. 7 : E.-M. à Chabrey.

Bataillon 21 aux avant-postes Portalban-Dalley.

Bataillon 20 à Chabrey, au cantonnement avec la batterie 7, qui a été laissée en position jusqu'à la nuit. Le bataillon 20 a préparé ses fossés sur la route Chabrey-Villars.

Le Bataillon 19 est au cantonnement à Montmagny, avec la batterie 9 et la section de sapeurs qui a travaillé à la défense du secteur.

Les fossés du bataillon 19 sont établis au pied du saillant cote 582.

Toutes les pièces sont dans leurs emplacements à l'O. du point 582.

R. J. 8 : E.-M. à Constantine.

Bataillon 24 à Constantine. Il a fortifié, avec l'aide du génie, la hauteur 522 à l'O. de Constantine. La *batterie 8* a ses pièces dans les emplacements à 522, et cantonne à Salavaux, avec deux sections du bataillon 24.

Bataillon 23 (moins compagnie II) à Bellerive. La compagnie II/23 est aux avant-postes, au carrefour S.-E. de Delley.

Bataillon 22 à Villars. Deux sections du génie qui ont travaillé à ce secteur, sont à Constantine.

Le pied O. de la colline 522 est entouré de fossés pour tirailleurs debout.

A 8 h. s., le commandant de la brigade donne son ordre pour le 29.

La brigade attendra l'attaque de l'ennemi dans les positions qu'elle occupe et qu'elle tiendra à outrance.

Les deux régiments seront en position d'attente dans leurs secteurs à 5 h. 30 m. et prendront leurs dispositions selon les événements. Ils tâcheront chacun de garder en réserve un bataillon aussi longtemps que possible, en vue d'une reprise d'offensive au dernier moment de l'attaque.

La ligne des avant-postes forcera l'ennemi au déploiement et se repliera sur la position principale en évitant de se laisser accrocher.

Du côté rouge, le colonel Weissenbach décide de s'emparer du Mont-Vuilly. L'attaque commencera à 6 h. m.

Journée du 29 septembre.

La nuit se passe sans incident sérieux. A minuit, un cycliste rouge porteur d'un faux ordre pour le lendemain se fait prendre par les avant-postes bleus. Ce stratagème ne change en rien les dispositions de la brigade 4 qui fait contrôler par ses patrouilles, dès le matin, l'exactitude du document. Le commandant de la brigade 4 envoie au R. J. 7 la communication suivante :

BR. COMB. 4.

Point 522, 29 IX, 6 h. m.

Au Ct. du R. 7, à Charmontel.

1. D'après un ordre de la Br. 3 pris par une de nos patrouilles à un cycliste ennemi à 12 h. de la nuit, et qui *semble* ne pas être un « Bluff », l'attaque ennemie doit venir du secteur N. de St-Aubin avec six bat. contre la cote 522, —

cette cote formant la limite des secteurs de R. pour l'attaque ; les Carab. 2 forment la réserve de Br. 3 derrière la Br. 3.

2. Le R. Cav. 2 n'est pas aux ordres de la Br. 3 (*Ceci, certain*).

Selon le même Ordre de Br. 3, l'attaque ne commencerait qu'à 7 h. m.

Les dispositions de l'Ordre de Br. ne sont pas changées pour autant. Je vous prie cependant de vous orienter par vos Guides et vos pat. d'off. d'inf., afin de constater si vraiment vous n'avez que peu de chose ou rien devant vous. — Le cas échéant, préparez la contre-attaque par le plus de troupes possible sur le flanc gauche de l'ennemi au moment de l'attaque principale contre la cote 522 (près *Constantine*). Vous organiserez cette contre-attaque, si elle est possible, sans aucun ordre. Elle serait du plus grand effet si elle pouvait partir de la forêt S. de *Chabrey* direction 518-522.

Vous orienterez également votre Art. qui prendra ses mesures pour flanquer éventuellement par son feu l'attaque ennemie même si le brouillard devait continuer.

Je reste à 522, vers *Constantine*.

Colonel RÖMER.

Bientôt arrivent rapports sur rapports, annonçant des mouvements de troupes importants direction S.-N.

Le doute n'est plus possible : ce n'est pas contre *Constantine* que se porte l'effort principal de l'ennemi, mais contre *Charmontel*.

Le *bataillon 22*, attaqué à Villars à 6 h. 25 m., se retire sur *Constantine* ; à la même heure, le *bataillon 21*, attaqué à *Delley* par des forces supérieures, se retire en combattant sur *Chabrey* d'abord, puis sur le *Charmontel*.

La *brigade 3* s'est rassemblée à 5 h. 45 m. de la manière suivante :

R. J. 5, à couvert entre les cotes 516 et 530.

R. J. 6, au nord du régiment 5 avec le *bataillon 17*, tandis que le *bataillon 18*, sans attendre l'heure du rassemblement, a poussé en avant pour s'emparer à la faveur du brouillard du mamelon 514.

Derrière le régiment 5, en réserve, le *bataillon 16* et le *bataillon de carabiniers 2*.

R. Art. dans ses emplacements de pièces de 530 (*Gr. II/3*) à 513 (*Gr. II/2*). Les emplacements ont été établis pendant la nuit.

Le mouvement commence à l'heure prescrite. Le *bataillon 16* reçoit l'ordre d'attaquer *Constantine* avec deux compagnies et de laisser les deux autres aux ordres du *bataillon de carabiniers* comme réserve de brigade.

A la faveur du brouillard, la brigade atteint les bords du ravin qui s'étend parallèlement à la route Villars-Delley-Portalban.

Pendant cette marche en avant, le contact entre les deux régiments a souffert. Le bataillon 18, aile droite du R. J. 6, qui doit marcher direction signal Charmontel, a appuyé trop à droite et gêne le régiment 5, dont deux compagnies du bataillon 15 ont passé à gauche du 18.

Entre 7 h. 15 et 7 h. 30 m., le commandant du parti rouge donne l'ordre aux deux régiments qui ont franchi le ravin, de s'enterrer sur les bords E. du ravin et de préparer l'attaque générale du Charmontel. Celle-ci commence à 8 h. 15 m., menée par cinq bataillons : bataillon 13 à l'aile droite, puis bataillon 14, bataillon 15 au centre, bataillon 18 à gauche du bois au S.-O. de Chabrey ; enfin à l'extrême aile gauche le bataillon 17 doit déborder par Chabrey, et envelopper la position ennemie par le N.

Le signal de Charmontel a été désigné comme point de direction aux ailes intérieures des régiments ; le régiment 5 doit occuper un front de 1000 m.

Dès que le commandant de la brigade 4 a la certitude que l'attaque principale se dessine contre son aile droite, il donne à 7 h. m., au R. 8, l'ordre de se préparer à une contre-attaque direction 518, et au delà entre Chabrey et Portalban. En même temps, il envoie au R. 7 son officier d'état-major général pour l'orienter, et un peu plus tard l'ordre suivant (parvenu à 8 h. 20 m.) :

BR. COMB. 4.

Constantine, le 29 IX, 7 h. 56 M.

Ordre au R. 7.

L'attaque principale de l'ennemi se dirige, selon rapports de nos patrouilles, direction *Charmontel*.

Tenez votre position à outrance et veillez surtout à ne pas laisser envelopper votre aile droite.

Je ne sais où se trouve votre Bat. 21, mais en tous cas, il doit avoir sa place à votre aile droite.

Le R. 8 poussera avec deux bataillons direction 518 et au delà entre *Chabrey* et *Portalban*. Il laissera sa Batt. 8 et le reste du R. vers *Constantine* 522.

Je me rends sur la route *Montmagny-Chabrey*, bifurcation des routes N.-E. 582.

Col. RÖMER.

La contre-attaque du R. 8 part à 7 h. 50 m. (2 bataillons déployés) ; l'aile gauche refoule d'abord deux compagnies du bataillon 16 qui attaquent Constantine, puis deux compagnies du bataillon 13 à l'aile droite du R. 5. A 8 h. 45 m. le bataillon 24

(aile gauche de la contre-attaque) atteint le carrefour au S. de 518, à sa droite est le *bataillon 23*.

Les deux compagnies du bataillon 16 qui se trouvaient devant le bataillon 24, retardent la contre-attaque et lui font perdre son efficacité. Elle est elle-même prise en flanc par la réserve de la brigade 3. A ce moment, retentit le signal de « Halte ! » (8 h. 50 m.)

*

A la critique, le colonel-divisionnaire se déclara d'accord avec le choix du saillant S.-O. de Charmontel comme point d'attaque, mais il aurait voulu un mouvement enveloppant plus nettement dessiné. Un régiment montant par Chabrey direction lisière O. de Charmontel, lui aurait paru une résolution avantageuse. L'artillerie était assez nombreuse pour écarter le danger d'une contre-attaque qu'elle vint de Constantine ou de Chabrey.

L'infanterie aurait aussi pu utiliser plus complètement les couverts des bas-fonds de Chabrey.

A la défense, une réserve générale de deux bataillons aurait été utile, plutôt que les deux réserves de secteurs, d'un bataillon chacune.

La manœuvre du 29/30 septembre.

Cette manœuvre, qui commença deux heures après la fin de la précédente, a été basée sur la nouvelle situation initiale que voici :

PARTI BLEU.

Une subdivision d'armée rouge et une subdivision d'armée bleue sont en présence depuis le 29 septembre à midi : Rouge sur le front Greng-Barberêche ; Bleu sur le front Morat-Kl. Gurmels.

L'attaque d'une brigade renforcée rouge contre les hauteurs de Charmontel-Belle-rive a été repoussée le 29 septembre par la brigade combinée Römer (bleue).

Le commandant de la brigade combinée Römer reçoit le 29 septembre, après avoir repoussé l'attaque ennemie, l'ordre suivant du commandant de l'armée bleue.

Q. G. A. Kerzers, 29 IX 09.

ORDRE AU COMMANDANT DE LA BRIGADE COMBINÉE RÖMER.

1. Notre subdivision d'armée attaqua l'ennemi le 30 septembre à l'aube.

Plusieurs escadrons ennemis ont passé aujourd'hui Yverdon vers midi et pris la route d'Estavayer. Il est probable qu'ils marcheront demain par Estavayer-Grandcour, soit dans la direction d'Avenches, soit dans la direction du Mont-Vuilly.

La brigade de cavalerie 3 bleue a reçu l'ordre de marcher immédiatement de Gal-miz par Sugiez et le Charmontel sur Grandcour afin d'arrêter, le 30 septembre, dans cette région la cavalerie ennemie signalée en marche d'Yverdon sur Estavayer (supposition).

2. Votre brigade combinée reçoit l'ordre de ne pas poursuivre ce soir au delà de la Broye l'ennemi dont vous avez repoussé l'attaque et de vous emparer, le 30 septembre au matin, des hauteurs d'Avenches-le Russalet. Vous agirez de là suivant les circonstances contre les derrières de la subdivision d'armée ennemie.

3. Le groupe de parc 1/1 sera aujourd'hui, à 5 h. s., à votre disposition à Cudrefin (supposition).

Ravitaillement le 30 septembre, à 7 h. m., à la station de Sugiez.

4. Rapports...

Le commandant de l'armée bleue,

Par écrit, par automobile.

X.

La brigade Römer est renforcée de la Comp. Guides 2, du R. Art. camp. 2, de la Comp. de sapeurs II/2.

PARTI ROUGE.

Une subdivision d'armée bleue et une subdivision d'armée rouge sont en présence depuis le 29 septembre à midi : bleue, sur le front Kl. Gurmels-Morat ; rouge, sur le front Barberêche-Greng. L'attaque de la brigade combinée Weissenbach (rouge) contre les hauteurs Bellerive-le-Charmontel a été repoussée, le 29 septembre, par les troupes bleues qui occupent le Mont-Vuilly.

Le commandant de la brigade Weissenbach reçoit le 29 septembre, après l'échec de son attaque, l'ordre suivant du commandant de l'armée rouge :

Q. G. A. Grolley, 29 IX, 09.

ORDRE AU COMMANDANT DE LA BRIGADE COMBINÉE WEISSENBACH.

1. Notre subdivision d'armée attaquaera l'ennemi le 30 septembre à l'aube.

La brigade de cavalerie 20 arrivera le 30, IX, au matin par Estavayer à Grandcour et couvrira votre flanc gauche (supposition).

2. Retirez votre brigade combinée dans le secteur Lac de Morat-Avenches et tenez cette ligne jusqu'à la dernière extrémité.

3. Ravitaillement le 30 septembre, à 7 h. m., à la station de Grolley.

4. Rapports...

Le commandant de l'armée rouge,

Par écrit, par automobile.

X.

La brigade Weissenbach est renforcée des Car. 2, des Guides 10, du R. cav. 2, du Gr. Art. camp. II/3, de la Comp. de sapeurs I/2.

Dispositions pour le 29/30 septembre.

I. PARTI ROUGE.

Le commandant de la 3^e brigade combinée donne à 11 h. m. l'ordre de retraite suivant :

Charmontel, le 29 IX, 11 h. m.

1. Notre armée attaque demain l'ennemi sur la ligne Barberêche-Greng.

Notre Br. Cav. 20 sera le 30 IX M. près Grandcour, pour couvrir notre flanc gauche.

2. Notre Br. combinée se retire dans le secteur lac de Morat-Avenches qu'elle tiendra à outrance.

3. La retraite s'opéra comme suit :

Le Gr. Art. II/3 marche immédiatement sur Villars-le-Grand-Avenches, dans le secteur sus-désigné ; il y reconnaît des positions d'art. et protège la retraite.

Sous la protection d'avant-postes laissés à la Broye, les autres troupes se retirent :

R. J. 5, direction Salavaux-Russalet ;

R. J. 6, direction Villars-le Grand-Avenches ;

Le Bat. Carab. 2 suit le R. J. 6 et se place sous son commandement.

La Comp. Guides 10 met 1 peloton à disposition de chacun des R.

Le R. Cav. 2, à Domdidier, reçoit l'ordre de couvrir la retraite de la Brig. comb. 3 (flanc gauche).

Comp. Sap. I/2 envoie : 1 section au pont de Salavaux, 1 section au pont de Villars-le-Grand et 1 section au pont de St-Aubin pour préparer la destruction de ces ponts.

4. Les trains de combat et de bagages reçoivent l'ordre de marcher immédiatement de Domdidier sur Avenches et de former le parc à couvert au S. d'Avenches.

5. Je marche immédiatement par Villars-le-Grand sur Avenches pour reconnaître la position à occuper.

Ct. Br. 3 : WEISSENBACH.

La retraite des deux régiments s'effectue dès 11 h. 30 m. rapidement, en bon ordre et sous la protection des arrière-gardes laissées à la Broye. Le *bataillon 15* laisse sa IV^e compagnie au pont de Salavaux avec une section du génie qui prépare la destruction du pont. Le *bataillon 17* laisse deux compagnies le long de la Broye à l'Est du pont de la route Avenches-Villars-le-Grand, point 437, et barricade le pont. Deux compagnies sont en réserve derrière l'ancienne Broye au haras fédéral. La section du génie construit des passerelles sur l'ancienne Broye.

Les *R. 5* et *6* atteignent le Russalet entre 1 h. 30 et 2 h. s. Le *Gr. Art. II/3* est en position avec deux batteries (17 et 18) à l'O. d'Avenches dès 12 h. 40 s. pour protéger la retraite. Le *R. Cav. 2* a été poussé sur St-Aubin.

Le commandant de la brigade donne l'ordre de stationnement et d'occupation suivant :

Br. comb. 3.

Russalet, le 29 IX 09, 1 h. 30 s.

Ordre de stationnement pour le 29/30 IX. 09.

1. Ennemi sur le front Gurmels-Morat.

Notre armée sur la ligne Barberêche-Greng.

2. Notre brigade occupe la position du Lac-Avenches et s'opposera à toute traversée de la Broye par l'ennemi.

- E.-M. Br. :*
Avenches.
- R. J. 5 :*
E.-M. : Faoug.
Troupes : Faoug
et Russalet.
- R. J. 6 :* Avenches.
- Carab. 2 :*
Avenches.
- Guides :*
Avenches.
- R. Cav. 2 :*
Domdidier.
- Gr. Art. II/3 :*
Donatyre et
Villarepos.
- Sap. 1/2.*
2 Sect. Faoug.
1 » Avenches.
- Amb. 7 :* Courtion.
3. a) R. J. 5, dans le secteur Lac-Russalet y compris.
R. J. 6, Russalet non compris-Avenches compris.
b) *Exploration* : Le R. Cav. laisse 2 patrouilles à l'en-nemi et nous assure notre flanc gauche contre toute surprise.
Des patr. d'inf. de chaque R. explorent dès à présent dans le secteur Vallamand-Constantine-Villars-le-Grand-St-Aubin.
Le R. de Cav. prendra le contact avec la Br. Cav. 20, le 30 IX m., dans la direction de Grandcour (supposition).
c) *Mesures de sûreté* : Ligne des avant-postes sur le canal de la Broye, rive droite :
R. 5 depuis le lac jusqu'à et y compris le sentier qui conduit de Moulin à Avenches.
R. 6 depuis là jusques et y compris le pont de la route Villars-Avenches, 1 section R. 6 au pont St-Aubin-Domdidier.
Sur toute la ligne de solides retranchements.
Le bat. du lac avec points d'appui et obstacles devant le front.
R. Cav. 2 s'assure lui-même.
L'artillerie préparera des épaulements de pièces dans la position au N. de Donatyre et Villarepos et laissera les pièces dans les emplacements ; elle peut demander 1 Comp. d'inf. comme soutien.
4. Trains à disposition des unités, à Avenches, depuis 1 h. s.
5. Distribution des ordres à 5 h. s. au quartier de l'E.-M. de Br. à Avenches.

Dicté.

WEISSENBACH.

A. EXPLORATION.

Le *R. Cav. 2* rassemblé à 12 h. 28 s. à Domdidier y reçoit l'ordre de la brigade 3 de protéger sa retraite sur Avenches en couvrant son flanc gauche.

Le régiment marche sur St. Aubin. Arrivé au pont de la Broye, où il trouve une section du génie qui prépare la destruction du pont, il apprend qu'un bataillon ennemi (le 24) arrive à St. Aubin. Il reste au pont et pousse de là son exploration sur Missy-St. Aubin-Villars-le-Grand. Il constate ainsi la présence dans ce secteur d'un régiment d'infanterie et d'un groupe d'artillerie. A 3³⁰ S. le bataillon 24 attaque avec 3 compagnies le pont de la Broye ; il y est reçu par le feu de 3 escadrons et de la section de sapeurs. Cette attaque ne réussit pas à empêcher

la destruction partielle du pont, qui ne peut être utilisé avant 9^h S. (décision arbitrale).

Le régiment de cavalerie se retire alors sur Domdidier où il reste en halte gardée.

B. AVANT-POSTES.

Les avant-postes devaient être le long de la Broye, mais il n'est pas possible aux troupes rouges de s'y maintenir partout.

A l'aile droite, la *IV^e compagnie du bataillon 15*, qui doit couvrir le pont de Salavaux, pendant qu'une section du génie en prépare la destruction, est attaquée à 2^h S. par le *bataillon 19*. Celui-ci emporte le pont de vive force avant que la destruction en soit opérée (décision d'arbitre).

La *IV^e Comp. Bat. 15* se retire à 500 S.-E. le Bey et place ses avant-postes vers le Bey, à la lisière du bois, à cheval sur la grande route; elle n'est plus inquiétée jusqu'au lendemain matin.

Au centre, le *bataillon 17* doit couvrir le pont de la route Avenches-Villars, et le secteur de ce pont à la passerelle O. de le Bey. Deux compagnies sont placées le long de la Broye, deux autres en réserve aux haras, et le pont est barricadé. Toutes les entreprises de l'ennemi sont repoussées.

L'état-major de la brigade 3 est relié téléphoniquement dès le soir avec Faoug, Russalet et le régiment 6, de telle sorte que toute la nuit l'état-major de brigade peut communiquer aux divers secteurs de la défense, sans aucune interruption.

Les *bataillons 13 et 15* sont en cantonnements d'alarme à Faoug, le *bataillon 14 et l'état-major du régiment 5* au Russalet.

L'état-major du régiment 6 et les bataillons 16, 17 et carabiniers 2 sont en cantonnement d'alarme à Avenches.

La *batterie 17* passe la nuit dans ses emplacements de pièces à Avenches. *Batteries 16 et 18, Villarepos et Donatyre.*

Toute l'après-midi, on travaille vivement avec l'aide du génie aux travaux de défense et vers 7^h S. les troupes gagnent leurs cantonnements. Le bataillon 17, relevé des avant-postes par le 18, travaille jusqu'à 9³⁰ S. à ses fossés au N. d'Avenches.

A 5^h S., le commandant de la brigade 3 combinée donna son ordre pour le lendemain :

BR. COMB. 3.

*Avenches, le 29 IX og, 50 S.**Ordre pour le 30 Sept. og.*

1. L'ennemi s'est avancé jusqu'au canal de la Broye et occupe le Vuilly en face de nous.

Notre armée se trouve sur la ligne Barberêche-Greng.

2. Notre Br. a reçu l'ordre d'occuper le secteur lac de Morat-Avenches et de tenir cette ligne jusqu'à la dernière extrémité.

3. La ligne de défense comprend la ligne N.-O d'Avenches et la ligne des hauteurs au S.-E. de la route Avenches-Faoug.

Cette ligne est divisée en deux secteurs :

Secteur de droite jusques et y compris Russalet.

Secteur de gauche depuis Russalet non compris, jusqu'à Avenches compris.

Le R. J. 5 occupe et défend le secteur de droite.

Le R. J. 6 le secteur de gauche et occupe avec 1 bat. Avenches.

Points d'appui sont à établir, du lac à la forêt au N. de Chandon au Russalet. La lisière d'Avenches est mise en état de défense.

Réserve générale : 1 bat. R. J. 5, 1 bat. R. J. 6, Bat. de Carab. 2, à disposition du Ct. de Br. derrière le centre de la position au N. de Villarepos. R. Cav. 2 nous assure sur notre aile gauche et renseigne si possible sur les mouvements ennemis sur la rive gauche de la Broye.

Comp. Guides 10 à disposition du Ct. de Br. comb. à la sortie E. d'Avenches à 50 M.

Gr. Art. II/3 construit des épaulements de pièces pour 1 batt. à Avenches et pour 2 batt. au centre de la position dans les emplacements reconnus et préparés.

La Comp. Sap. I/2 met 2 sections à la disposition du R. J. 5 pour construction d'obstacles et 1 section à disposition du R. J. 6.

Le R. Cav. fera observer les mouvements de l'ennemi sur la rive gauche de la Broye et prend contact le 30 au matin avec la Br. 20 direction Grandcour (supposé).

Le lac de Morat jusqu'à Greng sera surveillé minutieusement par le R. J. 5 pour empêcher tout débarquement.

Les troupes seront prêtes à occuper les fossés à 530 M.

Toute la munition doit être distribuée.

4. Les hommes malades seront évacués sur les hôpitaux par les soins des unités.

Le train de vivres touche à Grolley à 70 M., excepté Bat. 13, Esc. 4 et Gr. Art. II/3 qui toucheront à la gare de Corcelles à 80 M. (Bat. 17 à Grolley).

5. Les rapports jusqu'à 430 M. à Avenches, ensuite sur la hauteur au centre de la position.

Le Ct. de la Br. comb. 3 : WEISSENBACH.

II. PARTI BLEU.

A 11³⁰ M., le commandant de la brigade 4 combinée donne

verbalement à Charmontel (582) l'ordre suivant pour la poursuite :

Charmontel (582) le 29 IX, 11³⁰ M.

1. La Br. 4 poursuivra l'ennemi jusqu'à la Broye R., s'emparera de ses ponts et les tiendra ouverts pour la marche en avant du lendemain.

2. Elle formera deux groupes :

Groupe de droite : Chef: Ct. R. J. 8.

Troupes : R. J. 8.

Gr. Art. II/2.

Génie II/2.

Groupe de gauche : Chef : Ct. R. J. 7.

Troupes : R. J. 7.

Art. I/2.

Les Guides 2 restent à la disposition du Ct. de Br. et vont prendre leurs cantonnements de suite à *Bellerive*.

Le Ct. du Génie II/2 fait de suite la reconnaissance de la Broye R. et étudie la construction de passerelles pour le lendemain.

3. *Stationnement et Exploration* selon ordres spéciaux.

Avant-postes à la Broye R. Limite des secteurs : route *Chabrey-Avenches*.

L'E.-M. Br. 4 stationne à *Bellerive* avec les Guides 2.

L'E.-M. R. Art. 2 à *Villars*. *Le Groupe de droite* dans le secteur *Delley-Villars (E.-M.)-Missy*. *Le Groupe de gauche* dans le secteur *Salavaux-Bellerive-Montmagny*. L'amb. 8 à *Vallamand-dessus*.

Les trains sont à diriger de suite dans les cantonnements. (Train de combat est actuellement à *Bellerive*. Train de bagages à *Montet*.)

4. A 5⁰ S. distribution d'ordres au cimetière de *Constantine*, où cet ordre sera complété et un ordre pour le 3⁰ donné aux deux groupes.

Le Ct. de Br. : RÖMER.

La poursuite commence aussitôt. A droite, le *bataillon 24*, arrivé à 12⁴⁵ S. à St. Aubin, y apprend à 1³⁰ S. que la cavalerie ennemie occupe le pont de la Broye. Il l'attaque à 3³⁰ S., avec le concours d'une batterie en position au N. de St. Aubin. La cavalerie ennemie se retire, mais le pont est partiellement détruit.

A gauche, le *bataillon 19* se heurte à 1²⁰ S. à une compagnie ennemie et une section du génie au pont de Salavaux. Trois compagnies se déplacent à gauche et à droite de la route et ouvrent le feu. La IV^e compagnie emporte le pont d'assaut à 2⁰ S., s'établit sur la rive droite et y établit une tête de pont.

A 5³⁰ S., à la distribution d'ordres :

BR. COMB. 4.

Constantine-cimetière, 29 IX og, 50 S.

Ordre de stationnement pour le 29/30 IX.

1. Le détachement rouge que nous venons de battre se retire sur les hauteurs E. de la Broye.
Notre subdivision d'armée attaqua l'ennemi demain à l'aube.
2. La Br. comb. 4 a l'ordre de ne pas dépasser ce soir la Broye R. et de s'emparer demain des hauteurs *Avenches-le Russalet*.
3. Elle stationne comme suit :

E.-M. Br. 4 : Bellerive.
Guides 2 : Bellerive.
E.-M. Art. 2 : Villars.
Amb. 8 : Vallamand.

Le reste de la Br. en deux secteurs :

- a) Secteur de droite : Villars (E.-M.)-Delley-les Friques-St. Aubin-Missy.
- b) Secteur de gauche : Constantine (E.-M.)-Cotterd-Salavaux-Bellerive-Montmagny-Chabrey.

Les secteurs se couvriront par une ligne d'avant-postes à la Broye R. :
Secteur de droite : depuis le chemin du *Moulin Chaffard* à la Broye R. jusqu'à la route *y compris Chabrey-Avenches*.

Secteur de gauche : depuis cette route au Lac.

Ils s'assureront de tous les passages de la Broye.

Exploration selon ordres spéciaux pour les reconnaissances d'off. d'inf. de cav., d'art. et du génie.

Remplacement des munitions d'Inf. et d'Art. à *Chabrey*, sortie S., où j'ai fait amener le Groupe de parc I/1. La munition sera complétée avant 8⁰ S. (supposé).

4. Tous les trains neutralisés sous les ordres de l'off. du train de la Br. 4, le 30, 5³⁰ M. gagnent par *Sugiez* leurs cantonnements du 30 IX/1 X (voir circulaire).

Le train de vivres sera laissé au passage *Sugiez-Gare* où il touchera sous les ordres du Quartier-maître R. 8, puis il ralliera ses cantonnements du 30 au S.

5. Je suis à *Bellerive* où comme toujours les unités directement subordonnées enverront de suite leurs organes de liaison.

Croquis d'avant-postes pour 6⁰ S. à Bellerive.

Col. RÖMER.

Le service d'exploration établit assez exactement la situation de l'adversaire et la prise d'avant-postes donne lieu aux incidents ci-dessus relatés.

Le commandant du régiment d'infanterie 8 informé de l'échec de ses bataillons aux ponts de la Broye, décide de s'en emparer pendant la nuit et après en avoir avisé le commandant de brigade, il donne l'ordre suivant :

R. J. 8.

Villars, le 29 IX og, 8⁰ S.*Ordre d'exécution de travaux dans la nuit 29/30 IX.*

- I. Le pont de la Petite Glâne, près Villars, et le pont de la Broye, route St. Aubin-Domdidier, sont détruits. L'ennemi occupe fortement le pont de la Broye, route Villars-Avenches.
- II. Le R. s'emparera cette nuit du pont de la Broye, route d'Avenches, et réparera le pont de la route de Domdidier jusqu'à 9⁰ S., afin de passer la Broye avant l'aube et se préparer à l'attaque d'Avenches.
- III. Le Bat. 22 jettera, avec l'aide du génie, des passerelles sur la Glâne en amont et en aval du pont. Il laissera ses deux comp. installées vis-à-vis du pont de la Broye, enterrées autant que possible.
A minuit, les Bat. 22 et demi 21 seront prêts à l'attaque du pont de la Broye, à la hauteur des comp. du Bat. 22 déjà en position. Le demi 21 sera à ma disposition à Villars, dès 10⁰ S.
Aussitôt le pont de Domdidier réparé, le Bat. 24 le fera occuper par toutes ses Comp. disponibles et le défendra contre toute attaque ennemie. Les ponts pris, les bataillons de première ligne ne pousseront pas au delà ; ils s'installeront solidement et exploreront activement vers l'ancienne Broye, la ligne du ch. de fer Domdidier, Avenches et Coppet. L'attaque de la position principale ennemie ne se fera que le matin, suivant ordres ultérieurs.
- IV. Les Cts Bat. 22 et 24 me tiendront au courant de leur situation, au château de Villars.

C. R. J. 8

A 10⁰ S. le *bataillon 24* attaque avec trois compagnies et passe le pont de la Broye qui est réparé dès 9⁰ S. La section du bataillon 16 qui le défend se retire vers Domdidier. Une reconnaissance poussée jusqu'à l'ancienne Broye fait constater l'importance de cet obstacle très encaissé et rempli d'eau ; aussi le commandant du bataillon pousse-t-il ses compagnies le long du cours d'eau à cheval sur la grande route. Une section reste au pont de la Broye et une autre plus en arrière au Moulin.

A 11³⁰ S. le pont de l'ancienne Broye est attaqué par la compagnie carabiniers II/2 mais elle doit se replier devant les trois compagnies du bataillon 24 qui reste maître du pont et pousse dès 4⁰ M. ses trois compagnies sur la rive droite ; elles y construisent des fossés de tirailleurs à cheval sur la route de Domdidier.

A minuit, le commandant du *bataillon 22* attaque le pont entre Villars et Avenches avec 5 compagnies et une pièce du groupe d'artillerie II/2 amenée sans bruit à 300 m. du pont. Les compagnies déployées à gauche et à droite ouvrent le feu à 12³⁰ M., pendant que le canon dirige un feu rapide sur le pont.

Cette pièce attira le feu de la *batterie 17* qui passait la nuit dans sa position à Avenches et qui s'était probablement repérée la veille sur le pont. Celui-ci est enlevé vers 1⁰ M. et la III^e compagnie du bataillon 18 qui l'occupait se retire derrière l'ancienne Broye dont le pont est détruit par ordre téléphonique du commandant du régiment d'infanterie 6.

Le commandant du bataillon 22 place deux compagnies de chaque côté de la grande route, sur la rive droite de la Broye, à 300 m. en avant du pont. La pièce est mise en batterie à proximité et la 5^e compagnie reste en réserve en arrière du pont.

Dans le secteur du régiment d'infanterie 7 la nuit fut plus tranquille. Le *bataillon 19* qui s'est emparé à 2⁰ S. du pont de Salavaux laisse une compagnie aux avant-postes sur la droite dans des emplacements fortifiés aux abords du pont. Une section occupe Moulin sur la petite Glâne. A 2⁰ M. les compagnies III et IV (en cantonnement d'alarme à Salavaux) prolongent la ligne de défense de la II^e compagnie.

Un officier patrouilleur est envoyé reconnaître le terrain en avant et les passages de la petite Glâne et de la Broye. Un autre, envoyé par bateau à Faoug, renseigne à 5⁰ S. le commandant du régiment sur la position ennemie.

Les autres troupes de la brigade 4 étaient stationnées comme suit derrière les avant-postes :

Dans le secteur du régiment 8, le *bataillon 23* à Delley.

Gr. Art. II/2 à Missy avec une compagnie du bataillon 24.

Sapeurs II/2 à Villars.

Dans le secteur du régiment 7, le *bataillon 20* à Constantine et le *bataillon 21* à Cotterd.

Gr. Art. 1/2, batteries 8 et 9 à Montmagny, batterie 7 à Chabrey.

Sitôt le régiment 8 en possession de la Broye, (3⁰ M.), la compagnie de sapeurs établit six passerelles :

2 en amont du pont St. Aubin-Domdidier ;

3 en aval du pont St. Aubin-Domdidier ;

1 en aval du pont Villars-Avenches.

A 6⁰ M., ces passerelles sont terminées, et l'infanterie peut commencer le passage.

La veille, le commandant de la brigade 4 a donné l'ordre suivant :

BR. COMB. 4.

*Cimetière de Constantine, 29 IX, 50 S.**Ordre d'attaque pour le 30 IX M.*

1. Le détachement ennemi battu aujourd'hui s'est retiré sur les hauteurs d'*Avenches-le-Russalet* avec forte ligne d'avant-postes laissée sur la Broye R.
2. La Br. comb. 4 s'emparera demain matin des hauteurs *Avenches-le-Russalet* et procèdera comme suit :
3. Le R. 7 mettra à disposition du R. 8 un bat. et demi. Le R. 8 disposera, en outre, du Gr. Art. II/2 et du Génie II/2. Le Ct du R. 8 ordonnera *quand et où* ces troupes devront être à sa disposition.

Le R. 7 disposera du Gr. Art. I/2.

Dispositions pour l'attaque : Le R. 7 passera à 50 M. le pont de *Salavaux* et attendra pour sa marche en avant le moment où le R. 8 aura également franchi la Broye R. Il prendra des mesures pour rester en possession du pont de Salavaux cette nuit.

Direction d'attaque : *Lisière N.-E. Avenches-le-Russalet*. Il ne s'engagera que lorsque le mouvement tournant du R. 8 aura commencé.

Le R. 8 comb. traversera la Broye dans le secteur *437-chemin de Missy* ; la ligne de combat devra atteindre la Broye à 60 M. Il s'entendra avec le Ct du Génie II/2 pour les passerelles. Excepté celui de Salavaux, tous les ponts de la Broye dans le secteur de la Br sont détruits.

Il dirigera son attaque contre le secteur : *Pré Mermod-Coppet*. Il tâchera d'envelopper le flanc gauche de l'ennemi et de pousser dans la direction d'*Avenches et Donatyre*.

L'attaque sera soutenue par l'Art. selon ordres spéciaux.

4. Selon dispositions de l'ordre de stationnement.
 5. Je marcherai avec la colonne de droite.
- Rapports jusqu'à 60 M. *Bellerive*, puis sur la position d'artillerie au N. de St. Aubin.

Le Ct. de la Br. comb. 4 :
RÖMER, col.

En exécution de cet ordre, les régiments prennent, en résumé, les mesures suivantes : Le régiment 7 met à la disposition du régiment 8 le bat. 20 et deux compagnies du 21. Ainsi renforcé, le lieutenant-colonel de Wattenwyl forme deux colonnes d'attaque ; celle de droite, sous ses ordres directs, est composée des bat. 20, 23, 24 et de la comp. sap. moins une section ; elle attaquerá depuis St-Aubin par la lisière E. de Domdidier, direction Coppet. Celle de gauche, commandée par le major Huot, est composée des bat. 22 et $\frac{1}{2}$ 21, avec une section de sapeurs ; elle attaquerá par la cote 437 et le Haras d'Avenches, direction Pré Mermod. Le groupe d'art. II/2 appuiera la marche de l'infanterie depuis sa position N. de St-Aubin. La Broye devra être franchie, sur un large front, à 6 h. m. A l'aile gauche, le

lieutenant-colonel Schmidt avertit ses compagnies que le mouvement ne commencera pour elles que lorsque l'attaque enveloppante du rég. 8 se dessinera. A ce moment, le régiment attaquerá la lisière N.-E. des hauteurs d'Avenches-Le Russalet, bat. 19 en première ligne, les deux compagnies du 21 en réserve débordant à gauche.

Du côté rouge, la position est occupée comme suit à 5 h. 30 m. :

A l'aile droite, le *bataillon 15*, entre le lac et le pont du Chandon, route Faoug-Avenches, le *bataillon 14* vers le Russalet. En arrière vers Tour, les *batteries 16* et *18*.

A l'aile gauche, le *bataillon 16*, dans ses retranchements au N. et N.-O. d'Avenches. La *batterie 17* est en position au N. d'Avenches.

La *réservé de brigade* (bat. 13, 17 et carab. 2) est rassemblée entre Villarepos et Donatyre.

A l'extrême gauche, le *régiment de cavalerie* à la lisière N. de Domdidier.

La *compagnie de carabiniers II/2* est aux avant-postes depuis 10 h. 30 s. (sur la demande du rég. de cav.) entre Domdidier et l'ancienne Broye.

LE COMBAT.

Conformément à l'ordre, la Broye est franchie à 6 h. m. par les troupes rouges.

Le *régiment 8* passe l'ancienne Broye et attaque Domdidier.

La compagnie de carabiniers II/2 et le régiment de cavalerie 2 se retirent devant lui par échelons jusqu'à la colline entre la route et la voie ferrée, où ils tiennent jusqu'à 7 h. m. Débordés, ils se retirent sur les hauteurs de Coppet, puis sur Oleyres. Peut-être qu'en adoptant la direction excentrique d'Eissy auraient-ils attiré partie des forces de l'ennemi et facilité par là la manœuvre de la réserve générale.

Le *régiment 8* attaque Domdidier en trois colonnes : bat. 23 à droite, direction lisière E. de Coppet, bat. 20 au centre, direction Coppet, bat. 24 à gauche, direction Pré Mermod.

La *batterie 11* quitte de bonne heure sa position de St-Aubin pour appuyer la marche en avant du régiment 8, et prend position à 7 h. 30 m. au N.-O. de Domdidier ; elle est rejoints à

7 h. 50 m. par les deux autres batteries, qui ouvrent le feu sur l'artillerie à l'E. d'Avenches.

La *colonne Huot* ne peut pas avancer aussi rapidement. Elle est arrêtée par un feu violent au pont de l'ancienne Broye. Le *bataillon 18* a fait sauter le pont avant de se retirer. L'ancienne Broye n'est franchie que difficilement et lentement aux endroits guéables.

La colonne Huot est arrêtée plus tard par le feu de l'ennemi, fortement retranché au N.-O. d'Avenches. Elle prépare à nouveau son attaque, et a atteint la voie ferrée lorsque, à 8 h. 40 m., retentit le signal de « Halte ! ».

Le *régiment 7* a un premier engagement à la coupure de le Bey, puis, par bonds successifs, il s'approche de Russalet-la-Tour.

Le *Gr. Art. I/2* prend position à l'O. de le Bey et ouvre le feu à 6 h. 50 m. sur l'artillerie vers Tour.

A la cessation du combat, les lignes de tirailleurs du *régiment 7* ont atteint la voie ferrée.

Du côté rouge, le commandant de la brigade 3, qui se trouve dès 5 h. m. au centre de la position, vers la réserve de brigade, est avisé à 6 h. m. par un feu de paille (signal convenu avec le commandant du *bataillon 18*) de la retraite de ce bataillon devant des forces supérieures. Ce bataillon est dirigé par le S.-O. d'Avenches sur Pré Mermod.

Relié téléphoniquement avec les commandants de secteurs, le commandant de brigade est continuellement au courant de la situation.

Vers 7 h. 15 m., il est informé, par le *régiment de cavalerie 2*, de la marche d'un régiment d'infanterie et de plusieurs batteries sur Domdidier.

Il reçoit du *régiment 5* le rapport que ce dernier est attaqué vivement, mais qu'il peut tenir ses positions.

Le commandant de brigade envoie alors le *bataillon 17*, qui est en réserve, prendre une position d'attente dans la forêt de Châtel sur la colline vers le point 611. Il pourra de là prendre de flanc l'attaque ennemie sur Pré Mermod.

Le *bataillon 13* reçoit la même tâche et doit se placer à l'E. de la forêt vers le point 621.

Le *bataillon de carabiniers* est à Donatyre.

La *batterie 17* prend position au S.-O. d'Avenches, et la

batterie 18 vers l'amphithéâtre avec direction de tir Domdidier.

Le commandant de la brigade 3 veut laisser l'ennemi s'engager à fond direction Donatyre, puis tomber sur son flanc, avec ses trois bataillons en réserve vers Châtel et Donatyre.

Il eût été possible — c'est du moins une opinion de spectateur, — d'attaquer le centre de l'assaillant, au point de jonction de ses deux groupes, en portant l'effort principal contre l'aile intérieure du groupe de droite. C'eût été une occasion de montrer que si notre règlement d'exercice recommande de préférence la menace sur les flancs, les armes actuelles donnant au front une grande puissance, il n'y faut pas voir un principe absolu. Le 30 septembre, devant Avenches, on a pu constater que pour exécuter son enveloppement avec les forces relativement faibles dont il disposait, l'assaillant a dû peu à peu dégarnir son centre jusqu'à ne plus avoir là qu'une faible ligne très diluée, maintenant à peine la liaison avec le régiment 7. La contre-offensive sur ce point, coupant la brigade bleue et attaquant ensuite le groupe enveloppant sur son flanc gauche, avait les plus grandes chances de réussite. Cela ne signifie pas que le mode classique de la contre-offensive sur l'aile extérieure n'aurait pas abouti de même si le signal de cessation des exercices ne l'avait pas interrompu. La seule différence était qu'il rejetait la brigade assaillante sur sa ligne de retraite tandis que l'autre mode menaçait cette dernière.

* * *

Nous terminons ici le compte-rendu des manœuvres de la 2^e division. Dans sa critique finale, le divisionnaire a renouvelé des observations auxquelles, depuis longtemps, nos exercices ont donné lieu chaque année, ce qui prouve assez combien l'effort doit être prolongé pour procurer des progrès. Parmi ces derniers le divisionnaire a signalé la recherche des cheminements à couvert. Ce progrès s'accentuera encore lorsque les chefs auront mieux pris l'habitude de précéder à plus grande distance encore les colonnes qu'ils dirigent. La liaison entre les colonnes a été souvent trop rudimentaire et certains déploiements prématurés. Il est nécessaire de faire de fréquentes haltes en terrain couvert pour rétablir l'ordre et reformer les unités, sinon le commandement perd son action sur la troupe.

La conduite du feu de l'infanterie laisse à désirer ; l'intensité

du feu, surtout, ne répond pas toujours à la situation. C'est ainsi que le bond d'une subdivision doit être soutenu par le feu violent des subdivisions voisines, obligeant l'ennemi à se terrer derrière ses abris et, par conséquent, à interrompre son tir.

De même la marche de l'infanterie et son appui par le feu de l'artillerie doivent être plus méthodiquement organisés.

D'une manière générale la décentralisation de la conduite du combat n'exclut pas l'entente entre les éléments combattants ; les armes doivent se conformer à un plan commun d'action, et ce plan, c'est le commandant qui l'établit au début ; dans l'exécution, les sous-ordres, s'entendent entre eux, si besoin est, pour en poursuivre la réalisation.
